

Déclaration économique

rendre plus efficaces dans la réalisation des objectifs économiques, sociaux et de sécurité nationale, et d'éliminer ceux qui ne répondent plus à un besoin public vital.

J'ai décrit dans le Programme le processus que nous devons suivre maintenant pour accroître notre marge de manœuvre financière. Nous examinerons un certain nombre de grands programmes, notamment nos programmes de développement économique et d'aide à l'étranger, l'assurance-chômage, le logement et les paiements de transfert aux particuliers et aux provinces. Ces programmes ne peuvent être modifiés sans des consultations publiques approfondies. En ce qui a trait à nos responsabilités en matière d'aide, je tiens à confirmer que nous restons déterminés à progresser régulièrement vers notre objectif, qui est de consacrer 0.7 p. 100 du Produit national brut à l'aide publique au développement.

Permettez-moi de souligner que notre programme d'action future est clair et à la vue de tous. Nous consulterons les Canadiens à fond de manière à ce que les changements auxquels nous procéderons soient justes, aident notre économie à croître plus vite et à créer des emplois, et respectent le devoir sacré d'aider les Canadiens qui ont besoin de notre assistance.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous croyons en une approche planifiée de la réduction des dépenses qui donne à ceux qui sont touchés suffisamment de temps pour s'adapter. L'état de l'économie sera également un facteur important pour déterminer notre rythme d'action.

Cependant, nous devons agir. Notre but est de réduire le niveau projeté des dépenses annuelles de \$10 à \$15 milliards d'ici 1990, y compris les mesures que j'annonce ce soir.

[Français]

En rééquilibrant nos finances, nous éliminerons un obstacle important à la progression des revenus et de l'emploi. Il y a cependant d'autres obstacles que l'État a placés sur la voie de l'innovation et de la croissance; eux aussi doivent être éliminés. C'est là le deuxième grand volet de notre programme: nous devons veiller à ce que l'État lui-même—par ses programmes d'imposition, de dépenses et de réglementation—n'entrave pas le changement et l'adaptation qui sont nécessaires pour améliorer notre productivité et notre compétitivité.

[Traduction]

Nombre d'industries au Canada sont surréglementées. D'autres sont surprotégées, non seulement contre les importations mais aussi contre la concurrence intérieure. Certains programmes visant à soutenir l'investissement ont pour résultat pervers de fausser les décisions d'investissement et de mener à l'établissement d'entreprises qui ne sont viables qu'avec le soutien continu des contribuables. D'autres politiques et programmes ont donné une fausse impression à l'étranger—l'impression que le Canada s'était replié sur lui-même et n'était plus ouvert à l'investissement étranger, en particulier dans le secteur de l'énergie. Enfin, nombre de programmes se perpétuent bien longtemps après qu'ils ont perdu leur utilité et ne représentent qu'un boulet pour le Trésor public. Ce sont là des obstacles à la croissance, des problèmes structurels qui exigent notre attention immédiate.

A mesure que l'État réduira ses propres activités, il faudra prendre des mesures complémentaires qui permettront au secteur privé de se développer afin d'assurer une croissance durable et des emplois productifs. Pour y parvenir, nous devons

encourager l'entreprise dans ce pays. Nous devons réduire le fardeau de la réglementation, non comme une fin en soi, mais dans le but de libérer les énergies créatrices des individus et des sociétés afin d'expérimenter, d'innover et de produire des biens et services meilleurs à plus bas prix.

En conséquence, le troisième grand objectif est d'établir un cadre de politiques stables offrant des encouragements appropriés à l'investissement et à la croissance. Nous n'avons pas besoin d'un «grand plan» par lequel l'État décréterait quelles industries doivent prospérer et lesquelles doivent périr. Nous avons besoin de règles qui soient claires et sûres.

Nous devons mettre en place un cadre fournissant les encouragements voulus à de nouveaux investissements productifs et à de nouveaux emplois. Nous devons instaurer un climat de confiance au sein duquel les sociétés pourront faire de la recherche et du développement et innover. Nous devons encourager l'entreprise canadienne à rechercher de nouveaux débouchés à l'étranger. Nous devons aussi améliorer les possibilités de formation et de perfectionnement offertes à tous les Canadiens.

● (1910)

Enfin, nous devons veiller à ce que la croissance bénéficie à tous les Canadiens et à ce que le fardeau du changement ne retombe pas sur ceux qui sont les moins en mesure de le supporter. A cette fin, nous devons nous assurer que l'aide sociale bénéficie à ceux qui en ont réellement besoin. Nous devons également nous assurer que notre régime de soutien social encourage l'autonomie au lieu de créer une situation de dépendance vis-à-vis de l'État. Nous devons examiner nos systèmes de prestations pour les enfants, de sécurité de la vieillesse et d'assurance-chômage pour déterminer les façons possibles de les améliorer.

Les moyens que nous envisageons de prendre pour nous attaquer à ces quatre défis sont exposés en termes généraux dans le Programme. C'est un document important qui reflète d'importants changements dans le rôle du gouvernement. Des documents d'étude plus détaillés consacrés à un grand nombre de ces questions seront publiés au cours des prochains mois par les ministres responsables de ces domaines. Ces ministres examineront les axes de changement avec leurs homologues provinciaux et les autres Canadiens directement touchés.

Certains Canadiens pourraient reculer devant l'ampleur et la nature fondamentale de cette entreprise. Je tiens à assurer que le gouvernement est déterminé à ne pas faire preuve de précipitation ni d'insensibilité dans ces domaines. Cependant, je tiens aussi à souligner avec encore plus de force qu'il est urgent pour la nation de faire face aux problèmes économiques du Canada. Nous devons être prêts à discuter. Mais nous devons ensuite agir pour le bien de tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il y a des questions qui ne peuvent attendre de plus amples consultations. Le régime actuel de l'investissement étranger en est une. Mon collègue, le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens), annoncera sous peu des changements de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger. De même, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources proposera des modifications